

Evaluation des aptitudes psychomotrices de travailleurs handicapés en C.A.T. agricole

Assessment of handicapped worker's psychomotor skills in agricultural Work Aid Center

DULIOT Christian, Psychomotricien, Foyer C.A.T. Le Comtal, 31420 AURIGNAC.

DANIGO Nadia, Psychomotricienne.

RESUME

Cette étude d'une durée de deux ans, faite sur un Centre d'Aide par le Travail Agricole, a porté sur 29 Travailleurs Handicapés (T.H.). L'étude essaie de définir des critères de sélection pour l'entrée de T.H. dans la structure qui comporte cinq ateliers : maraîchage, conserverie, élevage, sous-traitance industrielle et espaces verts. Elle met en évidence les défaillances des ateliers concernant la psychomotricité des T.H., fait surgir le phénomène de «pallier d'acquisition maximum par le travail» et pose les bases de l'intervention du psychomotricien.

MOTS-CLES : capacités psychomotrices, évaluation, travailleur handicapé.

SUMMARY

Done in an Agricultural Work Aid Center over a two-years period, this study concerned 29 Handicapped Workers (H.W.). The aim of this study is to try to define selection criteria for the admission of H.W. within the structure including five workshops : market-garden production, cannery, breeding, industrial sub-contractor, and landscape gardens. It brings to the fore the workshops' failings concerning the psychomotor skills of the H.W. It highlights the «maximum acquisition level by labor» phenomenon and sets the bases of psychomotor therapy.

KEYWORDS : psychomotor skills, assessment, handicapped worker.

Historique de l'étude

En septembre 1990, à la demande du Directeur du Foyer CAT le Comtal, Mr François Montiel, nous avons entrepris une campagne d'évaluations psychomotrices sur le CAT R. Joulin. Cette structure, composée de 36 travailleurs handicapés mentaux, diffère des autres CAT de l'ADAPEAI de par sa vocation agricole. En effet, sur cinq ateliers, trois ont un rapport direct avec le milieu rural :

- Maraîchage,
- Elevage de canards,
- Gavage et conserverie.

Un autre concerne les prestations de service, création et entretien d'espaces verts, et le dernier développe une nouvelle activité : la sous-traitance industrielle.

De par la diversité des ateliers et la multiplication des tâches au sein de chaque activité, la répartition des

travailleurs handicapés sur les postes de travail présente d'importantes difficultés.

Grâce au Test Psychomoteur de l'Adulte (DULIOT, 1989), nous allons pouvoir définir un niveau psychomoteur moyen de la population du CAT, évaluer quantitativement les possibilités psychomotrices de chaque individu, poser les bases sélectives d'un critère d'aptitude psychomotrice pour les candidats postulant au CAT, évaluer les bienfaits ou l'effet nocif d'un atelier sur la motricité des T.H. lors du retest.

Conditions d'étude

La population

Tous les travailleurs handicapés présents dans les cinq ateliers ont passé un examen psychomoteur. Seuls

quatre sujets n'ont pas participé à cette étude. Ils se trouvaient, à cette période en prestation de service extérieure (cuisine, club hippique, lingerie).

Au total, 29 sujets (âge moyen 33 ans et 5 mois) ont été testés et se répartissent ainsi :

- 10 en Maraîchage
- 3 en Conserverie
- 5 en Elevage
- 5 en Sous-traitance
- 6 en Espaces verts.

Le matériel

Le test utilisé est une forme simplifiée de l'échelle de développement psychomoteur de Lincoln-Oseretsky (LOMDS). Il est divisé en quatre groupes qui comportent chacun quatre items :

G1 - Equilibre

Station debout, pieds alignés yeux fermés
Equilibre sur pointe des pieds yeux fermés
Tenir sur un pied yeux ouverts
Tenir sur un pied yeux fermés

G2 - Coordination dynamique générale

Marche à reculons sur 2 m
Taper rythmiquement avec les pieds et les doigts
Accroupissement sur la pointe des pieds, yeux fermés, bras à l'horizontale
Tracer des lignes

G3 - Motricité manuelle

Pièces et allumettes
Allumettes dans une boîte
Attraper une balle
Tenir une règle en équilibre horizontal sur l'index

G4 - Dissociation des mouvements

Taper des pieds et faire des cercles avec les doigts
Ouvrir et fermer les mains
Se toucher le nez avec l'index
Taper avec les pieds et les doigts

La note maximum au test est de 71 points. Les critères de cotation sont les mêmes que ceux du LOMDS.

Résultats comparatifs 90/92

Résultats généraux

L'étude comparée des deux séries de bilans nous donne les résultats suivants (cf tableau 1). L'analyse globale des résultats montre une progression très faible des aptitudes psychomotrices des T.H. L'analyse par atelier permet, par contre, de constater des différences sensibles, par exemple entre l'atelier Maraîchage où la progression enregistrée est la plus forte et l'atelier Espaces verts pour lequel on assiste à une légère régression, statistiquement non significative. De plus l'étude des protocoles individuels indique que les scores les plus bas sont ceux qui ont le taux de progression le plus important, et qu'à l'inverse les scores les plus hauts n'évoluent pas, ce qui nous amène à émettre l'hypothèse de l'existence d'un pallier d'acquisition maximum lié au travail en atelier.

	Bilan 90	Bilan 92
Moyenne des T.H.	33,5	37,7
Ecart-type	13,3	10,7
Moyenne atelier Maraîchage	26,6	33,7
Moyenne atelier Conserverie	43,3	49
Moyenne atelier Elevage	33,6	38
Moyenne atelier Sous-traitance	29,8	34,2
Moyenne atelier Espaces verts	43,16	41,3

Tableau 1 : Résultats au test psychomoteur de l'adulte pour l'ensemble de la population du C.A.T. et par atelier.

Résultats par atelier

- Atelier Maraîchage

Base d'un C.A.T. à vocation agricole, l'atelier Maraîchage fut l'un des premiers à faire l'objet d'une étude en vue de l'adaptation des postes de travail et de l'amélioration des conditions de travail des T.H.

Constitué lors de la première évaluation de 10 ouvriers encadrés par deux moniteurs d'atelier, il se compose actuellement de 12 T.H. encadrés par deux moniteurs dont un à mi-temps. Nous n'avons retenu que les 10 premiers sujets.

Sujets	Test 90 (1) Score total	Test 92 (2) Score total	G1		G2		G3		G4	
			1	2	1	2	1	2	1	2
1	15	15	50	50	50	50	0	0	25	25
2	16	25	25	25	25	25	25	50	0	25
3	20	33	25	50	25	25	25	50	25	50
4	20	41	0	75	50	50	50	75	25	50
5	26	31	0	50	25	25	25	25	100	100
6	27	38	0	75	25	25	75	75	50	50
7	29	41	50	50	50	50	25	75	25	25
8	37	29	25	0	50	50	75	25	75	50
9	37	42	50	50	75	100	50	50	75	75
10	39	42	50	75	75	75	50	75	50	25

Tableau 2 : Résultats de l'ensemble des T.H. de l'atelier Maraîchage.

Ainsi que nous l'avons vu plus haut, cet atelier regroupe les sujets qui ont les scores psychomoteurs les plus faibles, 26,6 pts en moyenne contre 33,51 pts pour l'ensemble de la population lors de la première évaluation. Une augmentation apparaît mais la moyenne reste inférieure à la moyenne générale actuelle (33,7 pts contre 37,7 pts).

L'analyse des groupes d'items met en évidence une augmentation dans tous les domaines, mais surtout pour G1 et G3. Il semble donc que l'activité Maraîchage sollicite principalement l'équilibre et la motricité manuelle, tout en sachant que la moindre progression des autres groupes peut être liée au seuil d'acquisition maximum généré par l'activité.

- Atelier Conserverie

Créé en 1986, cet atelier est composé de 3 T.H. encadrés par une monitrice d'atelier. Les scores psychomoteurs des sujets concernés en faisaient l'atelier le plus performant lors du premier test (43,3 pts en moyenne).

Sujets	Test 90 (1) Score total	Test 92 (2) Score total	G1		G2		G3		G4	
			1	2	1	2	1	2	1	2
1	50	54	50	100	75	50	75	75	100	75
2	49	50	75	75	100	100	75	75	50	50
3	31	43	75	75	0	50	75	50	0	25

Tableau 3 : Résultats de l'ensemble des T.H. de l'atelier Conserverie.

En 1992, cette tendance est confirmée. Avec 49 pts en moyenne, il enregistre une progression de 5,7 pts et se situe à plus d'une déviation standard de la moyenne du C.A.T.

Il convient de noter l'augmentation importante chez le sujet n°3. Celui-ci présentait le score le plus bas de l'atelier lors de la première estimation. A l'inverse, les sujets ayant les niveaux les plus hauts ne progressent que faiblement.

- Atelier Elevage

Troisième spécialité agricole du C.A.T., l'atelier Elevage fut durant toutes ces années une composante essentielle de la structure. Il est composé de 5 Travailleurs Handicapés encadrés par un moniteur. Le score moyen passe de 33,6 pts à 38 pts. Le pourcentage de réussite par groupe d'items varie peu, voire a tendance à s'infléchir ce qui peut être dû à une absence de sollicitation notamment en ce qui concerne la motricité manuelle.

Sujets	Test 90 (1) Score total	Test 92 (2) Score total	G1		G2		G3		G4	
			1	2	1	2	1	2	1	2
1	34	39	50	75	75	100	25	0	75	25
2	32	34	75	75	50	25	25	25	25	25
3	51	52	75	100	75	75	100	100	75	75
4	37	39	25	25	50	50	50	50	75	50
5	14	26	25	50	25	25	25	25	25	50

Tableau 4 : Résultats de l'ensemble des T.H. de l'atelier Elevage.

- Atelier Sous-traitance industrielle

C'est à partir de 1991 que cet atelier a connu un important développement. Conçu comme une unité relais où peu de tâches spécifiques étaient demandées, nous avons diversifié les sous-traitances et fait de cette unité un pôle du C.A.T.

Il se compose de 5 Travailleurs Handicapés encadrés par un demi-poste de moniteur.

Sujets	Test 90 (1) Score total	Test 92 (2) Score total	G1		G2		G3		G4	
			1	2	1	2	1	2	1	2
1	46	48	75	75	75	75	75	50	75	100
2	23	30	0	25	25	25	0	50	50	25
3	20	20	0	0	25	25	25	25	50	25
4	48	51	50	100	100	75	75	75	75	25
5	12	22	50	25	25	25	0	0	25	50

Tableau 4 : Résultats de l'ensemble des T.H. de l'atelier Sous-traitance industrielle.

La progression de cet atelier suit l'évolution moyenne.

- Atelier Espaces verts

Vitrine de la structure, cet atelier a la lourde tâche de rendre visible à tous le travail des handicapés mentaux. Sorte de désensibilisation «in vivo» de la peur du handicap, le résultat de leur activité amène la société à prendre conscience du travail fait par les T.H. et tend à éloigner de nos structures l'étiquette de «fou» qui y est trop souvent accolée.

C'est donc à la suite d'un choix délibéré, que la décision fut prise de regrouper dans cet atelier les éléments considérés comme les meilleurs tant sur le plan psychomoteur que du point de vue des capacités sociales.

En 1990, cet atelier se composait de 6 travailleurs encadrés par un moniteur d'atelier. Le score moyen se situait à plus d'une demi déviation standard au dessus de la moyenne du C.A.T (7,82 pts).

Sujets	Test 90 (1) Score total	Test 92 (2) Score total	G1		G2		G3		G4	
			1	2	1	2	1	2	1	2
1	20	23	0	0	25	0	50	50	25	25
2	37	37	25	0	50	25	50	75	75	75
3	45	45	50	50	100	75	100	75	50	75
4	47	43	50	50	75	75	100	75	75	25
5	56	54	75	100	75	75	100	75	100	75
6	58	46	100	75	75	50	100	75	75	50

Tableau 6 : Résultats de l'ensemble des T.H. de l'atelier Espaces verts.

En 1992, la composition de l'atelier s'est légèrement modifiée, mais nous basant sur les individus toujours présents en 1992, nous enregistrons une légère baisse de la performance moyenne. Un seul sujet a progressé, celui qui avait, à l'origine, le score le plus bas. Deux restent stables et trois voient leurs scores diminuer. De plus l'analyse des groupes d'items montre que les pourcentages de réussite de G3 (motricité manuelle) diminuent sensiblement.

Discussion et conclusion

Cette étude permet de dégager divers points.

Tout d'abord, l'évaluation des aptitudes psychomotrices des travailleurs handicapés du C.A.T. montre une légère progression ce qui permet de souligner le rôle positif des ateliers sur le maintien et l'amélioration de celles-ci.

A partir de cette évaluation, nous pouvons définir deux politiques de recrutement pour la structure. La première consisterait à exiger du travailleur postulant un niveau psychomoteur égal ou supérieur à la moyenne de la population. Mais ceci tend à éloigner la structure de sa vocation première telle que la loi de 1975 la définit. Néanmoins, cela peut permettre d'augmenter la capacité de production en élevant le niveau général. Il faut prendre conscience du fait que les C.A.T. font partie d'un marché économique et sont régis par des lois similaires à celles de toute entreprise.

La deuxième serait d'accepter des aptitudes inférieures à la moyenne générale. Mais il devient impératif, lors du bilan d'entrée, d'estimer les possibilités d'évolution du travailleur handicapé et, en fonction de cette appréciation, l'orienter sur l'atelier qui lui permettrait de les exploiter au maximum.

Il semble que l'atelier maraîchage, important en nombre et structuré, amène une nette progression des travailleurs handicapés. Il serait intéressant de faire une étude comparative avec des C.A.T. à vocation industrielle, afin d'étudier l'évolution des capacités psychomotrices. L'étude plus affinée des ateliers fait apparaître des possibilités de progression pour les sujets dont les niveaux sont, au départ, les plus bas. L'écart entre les extrêmes se restreint, bien que les améliorations varient en fonction des ateliers. Le palier d'acquisition maximum consisterait ainsi en une adaptation optimum de l'individu à l'atelier compte

tenu des tâches à effectuer, pallier qui, en dehors de toute rééducation psychomotrice, limiterait les progrès des individus «les plus performants».

L'étude des pourcentages de réussite par groupe d'items indique également la nécessité d'une adaptation des postes de travail et des tâches ainsi que la mise en place conjointe de rééducations psychomotrices spécifiques.

Il convient de noter que la plupart des travailleurs de cette étude présentent, en outre, des troubles psychomoteurs et cognitifs associés : difficultés de repérage spatial et temporel, trouble du rythme, déficit visuo-constructif bidimensionnel, déficit mnésique, problème de saisie des consignes et d'organisation des séquences motrices. L'ensemble de ces troubles est également à relier au déficit intellectuel.

Il apparaît que la structure, telle qu'elle a été conçue, amène un maintien ou une amélioration des capacités psychomotrices des travailleurs handicapés. Cette amélioration est surtout sensible dans les activités agricoles. Certaines tâches et certains postes de travail méritent d'être repensés et la mise en place de rééducations psychomotrices devrait avoir des conséquences bénéfiques. Les objectifs visés sont les suivants :

- augmentation des aptitudes psychomotrices des travailleurs handicapés,
- ralentissement des déficits dus aux problèmes du handicap et de la sénescence,
- amélioration de l'adéquation aux postes de travail,
- généralisation de ce mieux-être dans la vie de tous les jours.